

La Traction Animale Enjeux d'aujourd'hui

Est-ce un signe de temps qui changent ? Les premières Universités d'été du cheval de trait viennent d'avoir lieu les 4 et 5 septembre 2008 à Beauvais : 130 participants dans un campus destiné à de l'enseignement agricole et des sciences de la terre.

Cet événement, encore modeste mais significatif, est un des signes qui marquent une dynamique nouvelle, la fin du mépris et du cantonnement dans un cadre passéiste.

Nous utilisons cette expression « cheval de trait », formule consacrée en français, car nous avons su garder nos races d'animaux de trait, chevaux principalement, bovins à un moindre degré. L'expression « cheval lourd » a bien tenté de remplacer l'ancienne expression liée au travail. Il faut reconnaître que la boucherie a contribué en partie à sauver les races de trait, mais le cheval lourd faisait trop penser à cette utilisation finale, qui demeure malgré tout.

Aujourd'hui, en raison des liens qui ont commencé à se tisser entre les utilisateurs européens peut-être faudrait-il harmoniser nos expressions, traduites ainsi directement dans les différentes langues et parler d'« énergie animale » et de « cheval de travail », ainsi que le suggère Pit Schlechter¹ ? Cela permettrait aussi d'intégrer toutes les formes de travail, y compris le bât. Il est néanmoins très difficile de changer des mots aussi ancrés dans notre façon de parler.

Donc, le « cheval de travail » est-il légitime ? Est-il pertinent ? Est-il acceptable ? N'est-ce pas une « exploitation » de l'animal à notre service, socialement inacceptable, le cheval esclave en quelque sorte ?

Plus profondément, la relation entre l'homme ou la femme et l'animal de travail ne peut se penser qu'en fonction de données culturelles. Ce n'est pas avant tout une question économique, ou pas seulement. Ce n'est pas qu'une question d'énergie renouvelable. Dans un passé somme toute récente, l'utilisation des animaux, chevaux, ânes, mulets et bovins selon les régions, les habitudes et les travaux, a toujours été liée à l'organisation sociale. Il n'est pas possible de s'en abstraire. C'est une vérité d'aujourd'hui comme de demain. J'observe souvent chez les stagiaires en formation une très forte identification de la personne à l'animal ; je m'explique : si je dis qu'une jument n'a pas de difficulté particulière pour fournir un travail important jusqu'au terme de la gestation, je vois tout de suite une forte résonance, surtout chez les femmes, qui ne sont pas loin de considérer, dans certains cas, que je maltraite la jument ; alors que son entraînement régulier au travail, sans la mettre dans des conditions intensives extrêmes, est plutôt un facteur favorisant un bon poulinage.

Nous avons l'habitude d'entendre que le cheval de travail peut retrouver une place, certes modeste mais appropriée, à l'intérieur de « niches ». Cela est vrai de l'utilisation depuis quelques années du cheval en ville (ramassage de déchets, arrosage de fleurs, transport scolaire, ligne d'omnibus touristique, attelage lié à une fête ou pour le Père Noël, ...). C'est vrai aussi du travail en forêt par suite de l'imposition de certains cahiers des charges : débardage en zones sensibles ou fragiles, forêts péri-urbaines et parcs accueillant du public, prélèvements ciblés d'arbres dangereux, gestion durable de la forêt en limitant l'impact sur les sols forestiers, ...

Dans le domaine agricole les niches se nomment maraîchage, particulièrement en bio, viticulture, en coteaux ou en situations difficilement mécanisables.

Dans le domaine des loisirs l'attelage permet d'utiliser des chevaux pour des vacances itinérantes en roulotte ou comme une attraction supplémentaire pour des vacances ou des week-ends dans un gîte rural, redonnant de l'attrait à la campagne.

1

¹ Pit Schlechter, qui intervenait à Beauvais, est le président de la FECTU, fédération d'associations de plusieurs pays européens de l'Est comme de l'Ouest

L'avenir du cheval de travail n'est-il qu'une question de « niche » ?²

La question énergétique nous permet de porter un autre regard et de donner d'autres perspectives. Des études encore embryonnaires et sans financements commencent à reconnaître l'intérêt de cette énergie animale, durable et renouvelable, deux adjectifs indispensables à utiliser pour toute demande de subvention et pour tout discours politique sur la question. Quelques arguments supplémentaires peuvent être avancés :

- l'animal est susceptible d'assurer par lui-même son remplacement, ce que ne pourra jamais faire aucun engin mécanique(à moins que les nanotechnologies ...)
- Il peut se nourrir sur place dans de nombreux cas, et il utilise pour cela une ressource locale(foin et céréales, herbe) et bon marché.
- Il est plus efficace qu'un tracteur en terme de traction : à effort de traction égal le tracteur a un moindre rendement énergétique. De plus, si l'un comme l'autre consomme une production végétale, huile de colza ou de tournesol pour le tracteur, fourrages et céréales pour un cheval ou un boeuf, le tracteur consomme davantage, toujours à effort de traction égal.
- Plusieurs études ont été faites sur le tassement des sols, sur sols forestiers et sur sols agricoles. Les impacts ne sont pas identiques. Sous le pied de l'animal, de façon localisée, la pression peut être plus forte, mais l'incidence sur les couches profondes semble moins importante, et il n'y a pas le problème du patinage à la traction, particulièrement en conditions humides. L'animal est le plus souvent moins lourd que l'engin motorisé comparable.
- La prise en compte de critères agronomiques est aussi un signe d'espoir pour sortir le cheval des niches où il s'est trouvé confiné. Des propriétaires et de grands domaines, dans la viticulture notamment, commencent à raisonner la valorisation de leurs terroirs et à faire reculer le désherbage systématique. Même si pendant longtemps la viticulture biologique a été critiquée comme faisant de mauvais vins, dans son sillage le travail du sol regagne du terrain. Les situations du foncier viticole sont très différentes selon les appellations. La plantation étant faite pour quarante ans, voire davantage, les écartements entre rangées et la pente sont des éléments déterminants qui imposent la façon de travailler le sol, et qui obligent à concevoir du matériel nouveau, à retrouver et/ou améliorer le matériel ancien résiduel. Il y a là un champ potentiel de travaux d'innovation pour mettre au point et à disposition des professionnels un matériel performant.

L'avantage du cheval par rapport au tracteur sur la question du tassement est évident : le tracteur tasse à proximité des ceps et des racines quand les écartements entre rangées sont faibles (1m30 à 1m80) alors que le cheval a moins d'impact et marche plus au milieu, entre les rangs.

- La disponibilité et le prix de la source d'énergie, gazole ou essence, issus de pétrole brut, sont aussi des éléments qui vont peser de plus en plus lourd. Dans les pays où il n'existe pas d'aide gouvernementale pour en alléger le coût, les tracteurs ont moins d'arrogance, c'est à dire qu'ils ne sont utilisés que parcimonieusement, pour l'essentiel, ce pour quoi ils sont difficiles à remplacer : fortes puissances, outils animés(prise de force) et fourche hydraulique.

Ces quelques raisons devraient suffire à engendrer un vaste mouvement dans le sens d'une nouvelle utilisation de l'énergie animale. Il est cependant possible que cela n'avance pas si vite, principalement pour des raisons culturelles évoquées plus haut, mais aussi en raison de savoir-faires en partie perdus, de formations insuffisantes, de non disponibilité des animaux de travail...

Au cours des premières Universités d'été du cheval de trait les échanges de la première journée se sont cristallisés sur la question du bien être animal. La question du rapport cheval/société moderne n'a été qu'effleurée, mais il y a là un enjeu majeur. Notre société est-elle prête à accepter l'introduction massive d'animaux de travail dans son quotidien ? Avec ce que cela

suppose de relations à recréer, d'apprivoisement de nouvelles façons d'être, de se déplacer, de produire et d'échanger ? Les risques de blocage sont nombreux ; risques liés par exemple à l'exploitation médiatique d'accidents de circulation en ville impliquant des chevaux qui pourraient être blessés, qu'on soit obligé d'achever..., risques liés à une perte de compréhension de ce qu'est un animal de travail ; non pas un animal de compagnie mais un auxiliaire, avec qui il peut y avoir une connivence, un plaisir de travailler ensemble. Mais il faut garder une certaine distance, faite de respect mutuel, et avec une compréhension minimum des codes de communication.

Nous ne sommes pas à l'abri d'un rejet possible de ces nouvelles relations à l'animal qui, pour la plupart d'entre nous, sont entièrement à découvrir.

Il y a aussi des risques liés à la peur. Le cheval de travail est grand, imposant, voire impressionnant. Comment se comporter ? Ne va-t-il pas m'attaquer, me mordre, me piétiner ?

Un autre frein encore : la puissance du cheval est limitée. Cette limite vient heurter nos habitudes, liées à l'énergie fossile bon marché, de régler les problèmes en augmentant la puissance. Dur « retour en arrière » en perspective, mais inéluctable à terme ? Comment notre culture pourrait-elle s'adapter à ces nouvelles contraintes que nous sommes très peu préparés à penser et encore moins à intégrer ?

Il y a aussi des chances à saisir. Autrefois, c'est à dire avant 1950, le cheval de travail était omniprésent en campagne pour tous les travaux agricoles et pour les transports de proximité. Aujourd'hui c'est encore la situation qui prévaut en Roumanie, et dans une moindre mesure en Bulgarie et en Pologne. Ces trois pays totalisent à eux seuls plus d'un million de chevaux de travail.

La présence massive des chevaux en ville remonte à un passé plus lointain. C'est à la fin du 19ème siècle que les chevaux ont atteint leur effectif maximum en ville, à Paris en particulier, où ils tiraient omnibus et tramways. D'immenses écuries se trouvaient en plein Paris et rassemblaient plusieurs milliers de chevaux.

La disparition du cheval de travail du coeur des villes, étant bien antérieure à sa disparition des campagnes, a contribué dans notre imaginaire collectif à associer le cheval de travail avec une situation de retardé culturel, d'arriération. C'est un péché capital sinon originel, qui pèse sur les possibilités d'avenir. Même si la présence occasionnelle et exceptionnelle d'un cheval en ville suscite un attrait, ce jugement reste présent en arrière-fond : celui qui utilise un cheval de travail est celui qui n'a pas pu ou pas su évoluer, celui qui est resté prisonnier et tributaire d'une façon de faire inefficace et révolue.

Je suis persuadé que la technique et l'innovation n'auront aucune peine à se développer dans la mesure où cette barrière culturelle aura été levée. C'est une sorte de préalable, de passage obligé.

Dans l'Europe, qui était il y a peu celle de l'Ouest, l'évolution a été considérable, mais l'utilisation du cheval de travail n'a jamais complètement disparu. Il pourrait y avoir dans cette Europe-là environ 10 000 chevaux au travail. Pour la France nous avons environ 40 000 chevaux des dix races de trait reconnues, et parmi cet effectif moins de 1000 sont réellement au travail.

La situation en Europe est donc très contrastée. L'avantage dans un pays comme la France, c'est que les utilisateurs d'aujourd'hui ont dû faire preuve d'une immense volonté pour trouver comment vivre avec et grâce à leurs animaux de travail. Ils ont reçu des anciens selon le mode de transmission traditionnel. Ils ont pu aussi avoir plus d'échanges, de rencontres entre régions parfois éloignées, ce qui se faisait moins avant. Ils ont dû perfectionner leur technique, le dressage, la sélection d'animaux aptes au travail, de lignées ayant de bonnes références.

Quand tous les agriculteurs étaient obligés de travailler avec des chevaux, des vaches ou des boeufs, selon la région et les habitudes, certains maîtrisaient bien la conduite de leurs animaux et les techniques de travail associées, et d'autres en souffraient, n'étant ni à l'aise ni efficaces. Il pouvait y avoir aussi de la maltraitance, de la brutalité vis à vis des animaux par manque d'apprentissage, manque de savoir ou manque de goût.

Aujourd'hui c'est un atout important que de disposer d'un vivier de quelques poignées de professionnels qui ont construit et maintenu un savoir-faire contre vents et marées. Ce savoir-faire a aussi bénéficié d'un croisement avec des disciplines équestres et aujourd'hui des chevaux de trait font du spectacle ou de l'attelage de compétition ce qui n'était pas leur vocation première. Finalement ce cheval de travail s'est lui aussi adapté pour survivre. Il faut une profonde connivence entre le dresseur et le cheval pour réaliser un spectacle, mais cette connivence peut tout autant exister de façon moins « spectaculaire » avec le cheval agricole. Et le même cheval est capable de faire les deux métiers.

L'existence en France de haras nationaux est aussi un précieux atout dans la conservation des races de trait, et cette situation suscite l'envie d'autres pays. Depuis 20 ans la sélection sur les critères « boucherie » marque le pas et il est de nouveau possible de trouver des modèles aptes à se déplacer et à tracter. Si l'élevage dans son ensemble est prêt à évoluer pour fournir des animaux aptes au travail, nous avons un vivier potentiel important parmi les 10 races françaises.

Le défi le plus important consiste à recréer un lien entre les animaux de travail et la société dans son ensemble. Les animaux sont des auxiliaires, non des esclaves. Les chevaux ont besoin d'exercice pour être bien, et les hommes et les chevaux ont un passé de collaboration qui se compte en millénaires. Le cheval apprécie la présence et la proximité des humains. C'est un animal sociable. Il vit en troupes à l'état sauvage, mais aussi à l'état domestique. Seul dans un box, il s'ennuie. Il aime travailler, et pour peu que celle ou celui qui le mène sache le comprendre et être attentif, il est capable d'efforts importants et soutenus, avec une grande attention à ce qu'il fait. Le défi est donc de réussir à faire sentir et comprendre la possibilité de cette connivence, de réapprendre à vivre ensemble de façon de nouveau visible, de rendre sa présence à nouveau normale et bien acceptée.

Bernard Dangeard, 14 février 2009